

# Quelques additifs à l'ensemble de l'interprétation des rêves

(1925)

## a) Les limites de l'interprétable

Peut-on donner de chaque produit de la vie onirique une traduction exhaustive et fiable dans le mode d'expression de la vie éveillée (interprétation) ? La question ne doit pas être traitée dans l'abstrait, mais par référence aux conditions dans lesquelles on travaille à l'interprétation des rêves.

Nos activités intellectuelles tendent soit vers un but utilitaire, soit vers un gain immédiat de plaisir. Dans le premier cas, il s'agit de prendre des décisions d'ordre intellectuel, de se préparer à agir ou de communiquer avec autrui; dans l'autre cas, nous appelons ces activités jouer ou fantasmer. L'utile, on le sait, n'est lui-même qu'une voie détournée pour atteindre une satisfaction porteuse de plaisir.

Or, rêver est une activité du second type qui, vue sous l'angle de l'histoire du développement, est bien la plus originelle des deux. Il est fallacieux de dire que l'activité onirique applique ses efforts aux tâches imminentes de l'existence ou cherche à mener à bien les problèmes du travail diurne.

Ce sont là les préoccupations de la pensée préconsciente. Quant au rêve, une telle intention utilitaire lui est tout aussi étrangère que celle de s'apprêter à communiquer avec autrui. Lorsque le rêve s'emploie à une tâche de l'existence, il la résout comme il convient à un désir irrationnel et non à une réflexion sensée. Une seule intention utilitaire, une seule fonction, ne peut être contestée au rêve : il doit prévenir les perturbations du sommeil. Le rêve peut être décrit comme un morceau d'activité fantasmatique au service de la sauvegarde du sommeil.

Il s'ensuit que ce qui est rêvé pendant la nuit est globalement indifférent au moi qui dort pourvu que le rêve s'acquitte de ce qui lui est assigné et que les rêves qui ont le mieux rempli leur fonction sont ceux-là mêmes dont on ne sait que dire au réveil.

S'il en va si souvent autrement, si nous nous souvenons de rêves même des années, voire des décennies plus tard -, cela signifie chaque fois une irruption dans le moi normal de l'inconscient refoulé. Ce n'est qu'au prix d'une telle réparation que le refoulé a bien voulu prêter son concours pour éliminer ce qui menaçait de perturber le sommeil. Nous savons que c'est effectivement cette irruption qui confère au rêve son importance pour la psychopathologie.

Si nous pouvons dégager le motif qui l'anime, nous recueillons des informations insoupçonnées sur les motions refoulées dans l'inconscient; si, d'autre part, nous annulons rétroactivement ses déformations, nous épions la pensée préconsciente dans des états de concentration intérieure qui, dans la journée, auraient échappé à la conscience.

Nul ne peut exercer l'interprétation des rêves comme activité isolée; elle reste une part du travail analytique. Au cours de celui-ci, nous portons notre intérêt, suivant les besoins, tantôt sur le contenu préconscient du rêve, tantôt sur l'apport inconscient à la formation du rêve, en négligeant souvent d'ailleurs l'un des éléments au profit de l'autre. Interpréter les rêves hors de l'analyse ne serait d'aucune utilité non plus à celui qui se proposerait de le faire.

Il n'échapperait sûrement pas aux conditions de la situation analytique, et s'il traite ses propres rêves, il entreprend son auto-analyse. Cette remarque ne vaut pas pour celui qui renonce à la collaboration du rêveur et veut découvrir l'interprétation de rêves par une saisie intuitive. Mais une telle interprétation des rêves qui fait fi des associations du rêveur reste, même dans le meilleur des cas, un morceau de bravoure qui n'a rien de scientifique et dont la valeur est fort douteuse.

Si l'on pratique l'interprétation des rêves suivant le seul procédé technique qui se justifie, on ne tarde pas à remarquer que le succès dépend entièrement de la tension de résistance qui existe entre le moi éveillé et l'inconscient refoulé. Le travail sous " pression de résistance élevée " exige même du psychanalyste, comme j'en ai débattu ailleurs, un autre comportement que pour une pression faible.

Dans l'analyse, on a affaire sur de longues périodes à de fortes résistances qui ne sont pas encore connues et qui, en tout cas, sont insurmontables tant qu'elles restent inconnues. Il n'est donc pas étonnant que l'on ne puisse traduire et exploiter qu'une certaine part des productions oniriques du patient, et ce, la plupart du temps, bien incomplètement. Même si, par sa dextérité propre, on est à même de comprendre de nombreux rêves à l'interprétation desquels le rêveur a peu contribué, on doit rester prévenu que la certitude d'une telle interprétation est contestable, et l'on se fera scrupule d'imposer ses présomptions au patient.

Ici, des objections critiques seront formulées : si l'on ne mène pas tous les rêves que l'on traite à une interprétation, alors on ne doit pas affirmer davantage qu'on ne peut soutenir; on doit se contenter d'énoncer : quelques rêves s'avèrent, à l'épreuve de l'interprétation, riches de sens, pour d'autres, on ne sait pas. Le fait même que le succès de l'interprétation dépende de la résistance suffit à dispenser l'analyste d'une telle modestie. Il peut faire l'expérience d'un rêve qui, initialement incompréhensible, deviendra transparent dans la séance même, après qu'une explication heureuse est parvenue à écarter une résistance du rêveur.

Tout à coup, un fragment de rêve jusqu'alors oublié lui vient à l'esprit, apportant la clef de l'interprétation, ou bien une nouvelle association se met en place, aidant l'obscurité à se dissiper. Il arrive aussi qu'après des mois et des années d'efforts analytiques, on reprenne un rêve qui, au début du traitement, apparaissait absurde et incompréhensible, et qui se voit désormais complètement élucidé grâce aux acquisitions cognitives intervenues depuis.

Si, de plus, on emprunte à la théorie du rêve l'argument selon lequel les productions oniriques exemplaires des enfants sont de bout en bout porteuses de sens et facilement interprétables, on se trouvera fondé à affirmer que le rêve est très généralement une formation psychique interprétable, même si la situation ne permet pas toujours de donner l'interprétation.

Lorsqu'on a trouvé l'interprétation d'un rêve, il n'est pas toujours facile de décider si elle est bien " exhaustive ", c'est-à-dire si d'autres pensées préconscientes encore ne sont pas parvenues à s'exprimer par le biais de ce même rêve. Doit alors être tenu pour établi le sens

qui peut se réclamer des idées qui viennent au rêveur, et de l'appréciation de la situation, sans que l'on puisse pour autant écarter chaque fois l'autre sens.

Ce dernier reste possible, même s'il n'est pas établi; on doit se familiariser avec la réalité d'une telle polysémie des rêves. Elle n'est pas, du reste, imputable dans tous les cas à une imperfection du travail d'interprétation, elle peut tout autant tenir aux pensées latentes du rêve elles-mêmes. Il nous arrive bien aussi dans la vie éveillée et hors de la situation d'interprétation du rêve de rester sans savoir si une manifestation que nous avons perçue, une information que nous avons reçue admettent telle ou telle exégèse, suggèrent outre leur sens patent encore autre chose.

On examine trop peu les occurrences intéressantes où le même contenu manifeste du rêve permet l'expression simultanée d'une série de représentations concrètes et d'une suite de pensées abstraites s'étayant sur la première. Trouver les moyens de représenter les pensées abstraites, voilà qui pose naturellement des problèmes au travail du rêve.

### ***b) La responsabilité morale du contenu des rêves***

Dans la section introductive de ce livre (*La littérature scientifique que des problèmes du rêve*), j'ai exposé de quelle manière les auteurs réagissent à cette réalité qui suscite un sentiment de gêne le contenu débridé des rêves contredit bien souvent la sensibilité morale du rêveur. (J'évite intentionnellement de parler de rêves " criminels " car je tiens pour totalement superflue cette qualification qui sort du champ de l'intérêt psychologique.)

De la nature immorale des rêves a résulté - on le comprendra un nouveau motif pour nier l'évaluation psychique du rêve. Si le rêve est le produit dépourvu de sens d'une activité psychique perturbée, alors évidemment toute raison d'assumer la responsabilité du contenu apparent du rêve disparaît.

Assumer la responsabilité du contenu manifeste du rêve est un problème qui a été fondamentalement déplacé, en fait éliminé par les élucidations de *L'interprétation des rêves*.

Nous savons maintenant que le contenu manifeste est un trompe-l'œil, une façade. Le soumettre à un examen éthique, prendre ses manquements à la morale plus au sérieux que ses atteintes à la logique et aux mathématiques ne nous apporte rien. quand on parle du " contenu " du rêve, on ne peut entendre, par là, que le contenu des pensées préconscientes et celui de la motion refoulée du désir qui sont mis à jour derrière la façade du rêve par le travail d'interprétation. quoi qu'il en soit, cette façade immorale a une question à nous poser.

N'avons-nous pas entendu dire que les pensées latentes du rêve ont à subir une sévère censure avant que ne leur soit accordée l'admission dans le contenu manifeste? Comment peut-il donc se faire que cette censure, d'ordinaire si vétilleuse sur des productions plus anodines, fasse si parfaitement défaut devant les rêves manifestement immoraux?

La réponse n'est pas à portée de la main et ne pourra peut-être pas être entièrement satisfaisante. On soumettra d'abord ces rêves à l'interprétation, pour ensuite trouver que certains d'entre eux n'ont pas heurté la censure car au fond ils ne signifient rien de mal. Ce sont d'inoffensives vantardises, des identifications qui visent à interposer un masque fallacieux; ces rêves n'ont pas été censurés parce que ce n'était pas la vérité qu'ils disaient.

D'autres cependant - le plus grand nombre, concédons-le - veulent vraiment dire ce qu'ils annoncent : ils n'ont subi aucune déformation par la censure. Ils sont l'expression de motions immorales, incestueuses et perverses, ou bien d'appétits meurtriers et sadiques. A maints rêves de ce type, le rêveur réagit par un réveil angoissé; dans ce cas, la situation nous est parfaitement claire.

La censure a failli à sa fonction, on le remarque trop tard, et le développement d'angoisse se substitue alors à la déformation qui n'a pas eu lieu. Dans d'autres cas encore de rêves similaires, cette manifestation d'affect fait également défaut. Le contenu choquant est supporté par le niveau d'excitation sexuelle atteint durant le sommeil, ou bien il bénéficie de l'indulgence que le sujet éveillé peut montrer aussi pour un accès de rage, une humeur coléreuse, une débauche de fantasmes cruels.

Notre intérêt pour la genèse de ces rêves manifestement immoraux se voit cependant grandement déprécié lorsque l'analyse nous apprend que la majorité des rêves - rêves innocents, rêves dépourvus d'affect et rêves d'angoisse -, une fois annulées les déformations dues à la censure, se révèlent être l'accomplissement de motions immorales du désir, qu'elles soient égoïstes, sadiques, perverses ou incestueuses. Ces criminels masqués sont, tout comme dans le monde de la vie éveillée, incomparablement plus fréquents que ceux qui vont à visage découvert. Le rêve sans détour des rapports sexuels avec la mère, qu'évoque Jocaste dans *œdipe roi*, est une occurrence rare au regard des rêves divers que la psychanalyse doit interpréter dans le même sens.

Dans ce livre, j'ai traité avec tant de précision de Cette caractéristique des rêves qui fournit en effet le motif de leur déformation que je peux désormais, sans plus m'attarder sur cette question, m'empresser d'aborder le problème qui se pose à nous devons-nous assumer la responsabilité du contenu de nos rêves? Par souci d'exhaustivité, ajoutons simplement que le rêve ne fournit pas toujours des accomplissements de désirs immoraux, mais souvent aussi des réactions énergiques à leur rencontre, sous la forme de " rêves de punition ".

En d'autres termes, la censure du rêve peut se manifester non seulement par les déformations et le développement d'angoisse, mais elle peut, en rassemblant ses forces, aller jusqu'à extirper complètement le contenu immoral pour le remplacer par un autre, destiné à l'expiation, à partir duquel le contenu immoral est reconnaissable. quant à assumer la responsabilité du contenu immoral du rêve, c'est là un problème qui n'existe plus pour nous comme il se posait jadis aux auteurs qui ignoraient tout des pensées latentes du rêve et du refoulé dans notre vie psychique.

Il va de soi que l'on doit se tenir pour responsable des motions malignes de ses rêves. qu'en faire autrement? Si le contenu du rêve - bien compris - n'est pas le fait de l'inspiration d'esprits étrangers, il est alors une partie de mon être.

Si j'entends classer selon des critères sociaux les aspirations présentes en moi en bonnes et en mauvaises, je dois assumer la responsabilité de ces deux catégories, et si j'avance pour ma défense que ce qui, en moi, est inconnu, inconscient, refoulé n'est pas mon " moi ", alors je ne suis pas sur le terrain de la psychanalyse, je n'ai pas accepté les perspectives qu'elle ouvre et je peux être mis en défaut par la critique de mon entourage, par le désordre de mes actions et la confusion de mes sentiments. L'expérience peut m'apprendre que ce que j'ai renié en moi non seulement " est " en moi, mais également " agit " à l'occasion à travers moi.

Au sens métapsychologique, ce refoulé maléfique ne fait pas partie, il est vrai, de mon " moi " - si tant est que je sois un homme irréprochable - mais d'un " ça " soumis à mon moi. Cependant, ce moi s'est développé à partir du ça, il forme avec lui une unité biologique, il n'en est qu'une partie périphérique singulièrement modifiée, il subit ses influences, obéit aux incitations qui viennent du ça. Dans toute recherche de but vital, ce serait s'engager dans une voie sans issue que de séparer le moi du ça.

Du reste, même si je voulais céder à ma vanité morale et décréter que, pour toute évaluation éthique, je peux me permettre de négliger le mal contenu dans le ça et qu'il n'est nul besoin d'en rendre mon moi responsable, en quoi serais-je avancé? L'expérience me montre que je le fais tout de même, que je suis contraint de le faire d'une manière ou d'une autre. La psychanalyse nous a fait découvrir un état morbide, la névrose obsessionnelle, dans lequel le pauvre moi se sent coupable de toutes sortes de motions mauvaises dont il ignore tout, auxquelles il est certes confronté dans sa conscience, mais qu'il lui est impossible de reconnaître comme siennes.

Un peu de cela se retrouve en tout être normal. Chose curieuse, plus il est moral, plus sa "conscience "est sensible. qu'on se représente en revanche que, plus quelqu'un est " fragile " et souffre à ce titre davantage des infections et des effets de traumatismes, plus il est en bonne santé. Cela vient assurément du fait que la conscience morale elle-même est une formation réactionnelle contre le mal qui est perçu dans le ça. Plus forte est la répression du ça, plus vivace est la conscience morale.

Le narcissisme éthique de l'être humain devrait se contenter de recueillir dans la réalité de la déformation du rêve, dans les rêves d'angoisse et de punition, des preuves patentes de son essence morale, tout comme il trouve par l'interprétation des rêves des justificatifs de l'existence et de la force de son essence maléfique. Celui qui, insatisfait de tout cela, veut être " meilleur " que sa nature ne l'y dispose peut toujours essayer de voir si, dans la vie, il réussit à produire autre chose qu'hypocrisie ou inhibition.

Le médecin laissera au juriste le soin d'établir à des fins sociales une capacité à assumer des responsabilités, artificiellement limitée au moi métapsychologique. Tout le monde connaît les difficultés auxquelles on se heurte en déduisant de cette construction des conséquences pratiques qui ne contrarient pas les sentiments des hommes.

### *c) La signification occulte du rêve*

Que les problèmes posés par la vie onirique se succèdent à perte de vue ne surprendra que celui qui oublie précisément que tous les problèmes de la vie psychique reviennent aussi sous la forme du rêve, accrus de quelques autres qui relèvent de la nature particulière des rêves. Bien des choses que nous étudions sous le rapport du rêve - parce que c'est là qu'elles se révèlent à nous - n'ont pourtant rien - ou peu - à faire avec la spécificité psychique du rêve.

C'est ainsi que, par exemple, la symbolique n'est pas un problème du rêve mais un thème de notre pensée archaïque - de notre " langue fondamentale ", pour reprendre l'excellente formule du paranoïaque Schreber - et elle domine le mythe et le rituel religieux tout autant que le rêve; c'est à peine s'il reste à la symbolique du rêve la caractéristique de voiler essentiellement le matériel qui a une signification sexuelle! Le rêve d'angoisse non plus ne doit pas attendre son élucidation de la théorie des rêves, l'angoisse est bien plutôt un problème concernant les

névroses, et il ne reste plus qu'à examiner comment l'angoisse peut naître dans les conditions de l'activité onirique.

Je pense qu'il n'en va pas autrement du rapport du rêve avec les prétendues réalités du monde occulte. Mais comme le rêve lui-même a toujours été quelque chose de mystérieux, on l'a étroitement associé à ces autres mystères inexplicables. Historiquement, il pouvait certes y prétendre à juste titre car, dans les temps originels, lorsque notre mythologie se formait, les images du rêve ont pu avoir leur part dans la genèse des représentations de l'âme.

Il y aurait deux catégories de rêves qui sont à mettre au nombre des phénomènes occultes : les rêves prophétiques et les rêves télépathiques. En faveur de ces deux catégories plaide une masse incommensurable de témoignages, et contre elles l'aversion tenace, le préjugé de la science, si l'on veut.

Qu'il y ait des rêves prophétiques, en ce sens que leur contenu représente quelque mise en forme de l'avenir, cela ne fait pas l'ombre d'un doute; il reste seulement à se demander si ces prédictions vont coïncider de manière significative avec ce qui se produira effectivement par la suite. J'avoue qu'en l'espèce mon parti pris d'objectivité m'abandonne. qu'un travail psychique quelconque autre qu'un calcul perspicace soit en mesure de prévoir dans le détail le cours des événements à venir, voilà qui, d'une part, contredit trop toutes les espérances et tous les points de vue de la science et qui, d'autre part, correspond trop fidèlement à des désirs ancestraux et bien connus de l'humanité que la critique se doit de rejeter comme autant de prétentions injustifiées.

Je veux donc dire par là que, si l'on met en regard les récits le plus souvent précaires, naïfs et peu crédibles, les illusions mnésiques toujours possibles facilitées par l'affectivité et les quelques heureux hasards qui se présentent nécessairement, on peut s'attendre à ce que le fantôme des rêves prophétiques s'anéantisse. Personnellement, je n'ai jamais fait l'expérience ni entendu parler de quoi que ce soit qui puisse susciter un jugement plus favorable.

Il en est autrement des rêves télépathiques. Ici cependant, remarquons avant toute chose que nul n'a encore prétendu que le phénomène télépathique - l'enregistrement d'un processus psychique chez une personne par une autre par une voie différente de celle de la perception sensorielle - était exclusivement lié au rêve. La télépathie, encore une fois, n'est donc pas le problème du rêve; nul besoin d'étudier les rêves télépathiques pour y puiser un jugement quant à son existence.

Si l'on soumet les récits ayant trait à des phénomènes télépathiques (inexactement : transfert de pensée) à la même critique que celle qui nous avait servi à nous défendre d'autres affirmations occultes, il nous reste cependant un matériel considérable que l'on ne peut négliger si aisément.

De même, dans ce domaine, on réussit bien plus à collecter observations et expériences personnelles qui viennent justifier une attitude bienveillante à l'égard du problème de la télépathie, encore qu'elles ne puissent suffire pour établir une conviction assise sur des certitudes. On se forme provisoirement l'opinion selon laquelle il se pourrait bien que la télépathie existe effectivement et qu'elle constitue le noyau de vérité de beaucoup d'autres assertions qui, sans elle, seraient incroyables.

On fait certainement bien de défendre avec obstination, en matière de télépathie comme ailleurs, toute position de scepticisme et de ne céder qu'avec réticence à la force des preuves. Je crois avoir trouvé un matériel qui échappe à la plupart des réserves par ailleurs admissibles des prophéties non accomplies de diseurs de bonne aventure professionnels. Malheureusement, seules quelques observations de ce type sont à ma disposition; deux d'entre elles cependant m'ont laissé une forte impression. Il ne m'est pas donné d'en faire part de façon assez détaillée pour qu'elles puissent agir aussi sur autrui. Je dois me borner à mettre en évidence quelques points essentiels.

Les personnes concernées s'étaient donc - en un lieu étranger et par un diseur de bonne aventure étranger qui, ce faisant, se livrait à quelque pratique probablement indifférente - entendu prédire pour une date déterminée quelque chose qui ne s'était pas vérifié. Le terme de la réalisation de la prophétie était passé depuis longtemps. Il était frappant de voir que les personnes, loin d'être railleuses ou déçues, répondaient de leur aventure avec une satisfaction non dissimulée.

Dans le contenu de la prédiction qui leur avait été faite se trouvaient des détails très précis qui paraissaient arbitraires et incompréhensibles et qui n'auraient été justement légitimés que par leur vérification. C'est ainsi, par exemple, que le chiromancien dit à une femme âgée de vingt-sept ans - mais d'apparence beaucoup plus jeune - qui avait retiré son alliance, qu'elle finirait par se marier et qu'elle aurait deux enfants à trente-deux ans. Cette femme avait quarante-trois ans lorsque, devenue gravement malade, elle me raconta ce fait dans son analyse; elle était restée sans enfants.

A condition de connaître son histoire intime, qui était certainement restée ignorée du " Professeur " dans le hall de l'hôtel parisien, on pouvait comprendre les deux chiffres de la prophétie. Après avoir porté à son père un attachement d'une intensité peu commune, la jeune fille s'était mariée et avait alors ardemment désiré avoir des enfants pour pouvoir substituer son mari à son père. Après de longues années de déception, au seuil de la névrose, elle sollicita la prophétie qui lui promettait le destin de sa mère.

Pour cette dernière, il était exact qu'elle avait eu deux enfants, à trente-deux ans. Ainsi, ce n'est qu'avec l'aide de la psychanalyse qu'il fut possible d'interpréter dans toute leur signification les particularités de l'heureuse nouvelle qui émanait d'une source prétendument extérieure. Mais alors, on ne pouvait mieux élucider la totalité des faits précisés sans aucune équivoque que par l'hypothèse qu'un fort désir inconscient de la consultante - en réalité, le désir inconscient le plus fort de sa vie affective et le moteur de sa névrose en éclosion - s'était manifesté par un transfert direct au diseur de bonne aventure absorbé par des manipulations de diversion.

J'ai également eu l'impression, au fil des essais pratiqués dans le cercle de mes intimes, que le transfert de souvenirs à tonalité fortement affective réussit sans difficulté. Si l'on se risque à soumettre à un travail analytique les idées de la personne sur laquelle le transfert doit se porter, des concordances souvent se feront jour qui, sinon, seraient restées méconnues. Fort de plus d'une expérience, je suis enclin à tirer la conclusion que de tels transferts se réalisent particulièrement bien au moment où une représentation émerge de l'inconscient - ou bien, pour m'exprimer en termes théoriques, dès qu'elle passe du " processus primaire " au " processus secondaire ".

Malgré toute la prudence requise par la portée, la nouveauté et l'obscurité du sujet, j'ai considéré qu'il n'était plus du tout justifié de garder pour moi ces propos relatifs au problème de la télépathie. Tout ceci ne concerne le rêve que dans cette mesure s'il y a des messages télépathiques, il est indéniable qu'ils peuvent aussi atteindre le dormeur et être appréhendés par lui dans le rêve. En effet, si l'on procède par analogie avec du matériel perceptif et idéationnel autre, on ne peut non plus écarter l'idée que des messages télépathiques qui ont été enregistrés durant la journée ne soient soumis à élaboration que dans le rêve de la nuit suivante.

Il n'y aurait pas même à redire si le matériel parvenu par télépathie était, dans le rêve, altéré et transformé au même titre qu'un autre. On aimerait bien, à l'aide de la psychanalyse, augmenter ses connaissances en matière de télépathie et les assurer plus solidement.